

Assemblée générale ordinaire du samedi 27 mars 2021

Rapport moral du président

« L'année 2020 placée sous le signe de la mutualisation et sous celui de l'innovation »

L'année 2020, chacun le sait, a été une année particulièrement angoissante et déstabilisante. La pandémie COVID-19 a fortement perturbé les modes de travail, de déplacements, de rencontres, d'organisation et de perception de l'avenir. Nous ne sommes pas encore sortis de ce cycle qui chaque jour voit de nouveaux malades, de nouveaux morts.

Dans les domaines économique, culturel, éducatif, sportif et associatif, beaucoup ne s'en relèveront pas. La solidarité devra s'accroître et la mutualisation d'un certain nombre d'actions et de modes de fonctionnement devront se renforcer.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé dès après le premier confinement. Cela s'est matérialisé par un renforcement des partenariats pour mieux partager les savoir-faire et profiter de réseaux plus larges que celui de notre sphère d'intervention en Drôme-Ardèche et sur le territoire de la Métropole de Lyon. Quelques incursions ont été faites dans l'Ain, la Loire et le Rhône, mais elles restent marginales au regard des actions conduites en 2020.

Sous le signe de la mutualisation

Après bien des péripéties liées à la pandémie, nous avons décidé de ne pas rester figé sur nos territoires d'intervention et de travailler dans une relation plus étroite avec nombre de partenaires associatifs, institutionnels, et avec les labels de l'Union européenne en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette volonté confortait l'initiative que nous avons prise en 2018 de proposer la création de l'Union Régionale des Acteurs Locaux de l'Europe (URALE) avec huit autres associations ; nous sommes quatorze aujourd'hui. Elle trouva un prolongement lors de la publication d'un appel à proposition de la Commission européenne pour le renouvellement des labels Europe direct. A la lecture de cet appel, nous mesurions que de 7, le nombre de labels était envisagé à 4, voire 5 pour notre région.

Le conseil d'administration de l'URALE missionnait le président pour tenter une démarche coordonnée dans le but d'obtenir au moins six labels.

Un dépôt commun de dossier n'a pu se faire car, mis à part la Maison des Européens Lyon, toutes les autres structures portant actuellement un label sont des collectivités territoriales, ce qui rendait difficile la désignation un porteur unique. Pour autant, une véritable coopération s'est instaurée pour que les dossiers déposés soient en cohérence, montrant à la Commission la volonté de tous les labels de mieux travailler ensemble.

Une approche commune s'est cependant matérialisée entre les Maisons de l'Europe de l'Ain, d'Albertville et de la Savoie, de Drôme-Ardèche et de Lyon Métropole qui ont confié à l'URALE le soin de se présenter comme le porteur unique de trois labels demandés pour couvrir une part importante du territoire Rhônalpin.

Par cette initiative il s'agissait de maintenir le label de Lyon, certes le moins exposé, celui de Drôme-Ardèche et d'en solliciter un troisième pour l'Ain et les Pays de Savoie.

Bien que nous n'ayons pas à ce jour la réponse de la Commission européenne, nous sommes confiants quant à sa décision de confier à ces partenaires la gestion de trois labels entre le 1^{er} mai 2021 et le 31 décembre 2025. Nous devrions gagner notre pari, démontrant ainsi que l'union est bien la stratégie d'avenir.

Sous le signe de l'innovation.

La caractéristique de cette année 2020 a été de trouver de nouvelles formes d'actions pour conduire à bien nos missions.

L'habitude d'organiser nos activités en présentiel ne nous avait pas formé à travailler autrement que sur le terrain.

Le confinement a eu, au-delà de tous les désagréments que chacun mesure, la vertu de nous obliger à utiliser différemment nos outils informatiques. Cela a aussi nécessité que nous nous dotions de matériel plus performant et de logiciels adaptés.

Cette adaptabilité et la maîtrise de nouveaux outils de communication nous ont permis de maintenir notre activité. Nous n'avons pas recouru au chômage partiel et n'avons pas sollicité les aides mises en place par l'Etat.

Je veux saluer l'importance de l'investissement de nos salariées, Marjolaine ARBONA-VIDAL et Monika STANČIKAITĚ à Lyon, Anna GASQUET à Valence. ; saluer aussi l'apport apprécié de nos services civiques, Julie MANGEMATIN et Slavomir MAŇÁSEK, sans oublier les administrateurs bénévoles qui ont géré notre association durant la première période de confinement. Chacun a su s'adapter, innover et réussir à maintenir la visibilité de notre association à travers la continuité de nos activités.

Contrairement à certaines idées reçues, le télétravail n'est pas synonyme de dilettante, bien au contraire. Cette forme d'intervention impose une plus grande préparation des actions, une approche différente des animations et une maîtrise de nouvelles formes de communication en s'appuyant davantage sur les réseaux sociaux tout en développant la technicité d'utilisation des outils de visioconférences.

Le rapport d'activités montre que notre niveau d'action est resté élevé et que, malgré de nombreuses annulations d'actions, nous avons rempli nos missions au-delà de nos espérances.

Un retrait après huit années de présidence.

En terminant ce rapport moral qui est le dernier que j'ai le plaisir de présenter, je confirme ma volonté de me retirer de la présidence de notre association. Si je conjugue mon temps de présidence d'Europe Info, l'une des deux associations qui a donné naissance à la Maison des Européens Lyon en 2011, ce sont 17 années de présidence que j'ai assumées. Vous en conviendrez, c'est un bail bien long et il justifie que j'y mette fin.

Si mon investissement a été important, il a pu l'être grâce à des équipes d'administrateurs toujours investies dans un esprit de convivialité. Je ne peux les citer tant ils sont nombreux, mais j'en garde le souvenir et je sais ce que notre association leur doit.

Ma tâche a été bien facilitée par des salariés dont le professionnalisme et la disponibilité doivent être salués : Anne-Elisabeth DUTERTRE, Gaëlle GERIN, Marianne ROUSSELET, Sylvain VEILLAS, Audrey SORIA, Marjolaine ARBONA-VIDAL, Anna GASQUET et Monika STANČIKAITĖ.

C'est avec ces trois dernières et avec Audrey SORIA que ma proximité a été la plus forte car notre collaboration s'est tenue dans une période où, libéré de mes obligations professionnelles, elles ont dû me supporter presque quotidiennement.

Notre temps de travail commun à partir de 2013 n'a pas toujours été facile, en témoigne le licenciement d'Audrey SORIA en 2016 pour des raisons économiques. Ce fut un moment pénible, comme il l'avait été en 2005 lors du licenciement de Marianne ROUSSELET et de Sylvain VEILLAS. C'est la triste réalité des associations que d'en préserver l'existence par des ajustements de personnel lorsque les financements publics viennent à manquer.

Ce sont ces tristes souvenirs qui m'ont conduit à vouloir mutualiser les moyens avec d'autres structures afin de mobiliser une plus grande diversité de ressources financières et de mieux garantir la pérennité des contrats de travail.

Marjolaine, Anna et Monika ne vont cependant pas rompre totalement leurs liens avec moi puisqu'à partir du 1^{er} mai elles seront salariées de l'URALE dont je reste le président. Comme diraient nos amis canadiens : « elles ne sont pas chanceuses ! »

La relation sera moindre cependant puisqu'elles seront mises à disposition des Maisons de l'Europe de Valence et de Lyon et qu'elles travailleront plus directement avec les présidents de ces associations. Mon souhait est qu'à cette occasion, elles soient nommées à la fonction de directrice. Seule Monika me subira plus quotidiennement en sa nouvelle qualité de

chargée de mission de l'URALE dont une des tâches sera d'assurer, en transversalité, la communication entre Albertville, Bourg-en-Bresse, Lyon et Valence.

Il me reste, pour clore ce rapport, à vous remercier toutes et tous, adhérents, administrateurs, salariées, partenaires, pour tout ce que vous m'avez apporté. Je resterai attentif aux actions conduites, et solidaire au devenir de la Maison des Européens Lyon.

Je pars confiant en l'avenir sachant qu'Alain MALEGARIE se porte candidat à mon remplacement, initiative que j'appuie pleinement.

MERCI

Alain REGUILLON